

Accusé de réception en préfecture
095-219502804-20231205-2023-DM-167A-AU
Date de télétransmission : 08/12/2023
Date de réception préfecture : 08/12/2023

Publié - Notifié le 08.12.2023

GOUSSAINVILLE – n° 2023/.....

REPUBLIQUE FRANCAISE

Pour le Maire
Par délégation de signature,

Le Rédacteur

Radou MAZU

COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

- Arrondissement de Sarcelles

- Chef Lieu de Canton

DECISION DU MAIRE n°2023-DM-167A

Du 05 décembre 2023

OBJET : DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES - Culture (8.9)

CULTURE - Contrat de cession des droits d'exploitation avec COMPAGNIE LA SALAMENDRE pour le spectacle « UN OCÉAN D'AMOUR » à l'Espace Culturel Sarah Bernhardt.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-DCM-01A en date du 04 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° 2020-DCM-05A du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que COMPAGNIE LA SALAMANDRE dispose du droit d'exploitation du spectacle « UN OCÉAN D'AMOUR » et est seule à même de réaliser la prestation artistique souhaitée par le pouvoir adjudicateur,

Considérant que la Ville a décidé d'organiser le spectacle « UN OCÉAN D'AMOUR » pour 5 représentations scolaires et tout public, à l'espace Sarah Bernhardt :

- Mardi 30 janvier 2024 à 10h00 et 14h00 (séance scolaire),
- Mercredi 31 janvier 2024 à 15h00 (séance tout public),
- Jeudi 01 février 2024 à 10h00 et 14h00 (séance scolaire),

Considérant le projet de contrat de cession,

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER le contrat proposé avec la COMPAGNIE LA SALAMANDRE - 4 rue du Maréchal Joffre - 44240 LA CHAPELLE-SUR-ENDRE, pour 5 représentations du spectacle « UN OCÉAN D'AMOUR », à l'Espace Sarah Bernhardt :

- Mercredi 31 janvier 2024 à 15h00 (séance tout public),
- Mardi 30 janvier 2024 à 10h00 et 14h00 (séance scolaire),
- Jeudi 01 février 2024 à 10h00 et 14h00 (séance scolaire),
- Pour un montant de cession de 5670.60 HT (TVA à 5.5%), soit un total de 5 982.48 € TTC.

Article 2 : DE DIRE que les crédits nécessaires figurent au budget communal.



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Acte à classer

2023-DM-167A

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-08T15-53-37.00 (MI249506449)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502804-20231205-2023-DM-167A-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CULTURE - Contrat de cession des droits d'exploitation
avec COMPAGNIE LA SALAMENDRE pour le spectacle
UN Océan d'Amour " à l'Espace Culturel Sarah Bernhardt.

Date de décision : 05/12/2023



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : DECISION 167.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Contrat de cession -
décision 167.PDF

Type PJ : 99_AU - Autre document



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/12/23 à 15:53

Par IMZIL Fadwa

Transmis

Date 08/12/23 à 15:53

Par IMZIL Fadwa

Accusé de réception

Date 08/12/23 à 15:59